



PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 04/2025

Relatif à la gestion et aux comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 97 du règlement du Conseil communal du 27 avril 2015.

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion relatif à l'année 2022. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

MUNICIPALITE

La Municipalité se compose de la manière suivante :

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, délégué Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE, transports publics et relations extérieures.

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL.

Mme Tania Séverin jusqu'au 30 juin 2024

Enfance, écoles, sécurité sociale, Codir ASSAGIE, Codir ARASMAC, naturalisations, développement durable.

Mme Marianne Reist dès le 1^{er} juillet 2024

Enfance, écoles, sécurité sociale, Codir ASSAGIE, déléguée ARASMAC, naturalisations, développement durable.

M. Charly Viquerat

Infrastructures (eau potable, évacuation des eaux épurées, cours d'eau, routes et éclairages publics), voirie, mobilité, énergies, environnement et informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppi

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets, sécurité (police, pompiers, protection civile).

La Municipalité a tenu **46 séances** durant cette année. Elle vous a présenté les **11 préavis** suivants :

- | | |
|--------------------|---|
| Préavis no 01/2024 | Relatif à la modification des statuts de l'ASSAGIE |
| Préavis no 02/2024 | Relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 269'000 pour l'étude de faisabilité et de projet de rénovation de l'auberge communale jusqu'à la mise à l'enquête publique |
| Préavis no 03/2024 | Relatif à la gestion et aux comptes 2023 |
| Préavis no 04/2024 | Relatif à la modification des statuts du SISMorget |
| Préavis no 05/2024 | Relatif à une demande de crédit de CHF 438'000.00 pour des aménagements routiers de la ligne de bus 722 |
| Préavis no 06/2024 | Relatif à une demande de crédit de CHF 172'000 pour la réalisation d'un espace de skate urbain sur le site des Communaux |
| Préavis no 07/2024 | Relatif au budget 2025 |
| Préavis no 08/2024 | Relatif aux statuts de l'Organisation régionale de Protection civile (ORPC) district de Morges |
| Préavis no 09/2024 | Relatif à la refonte du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires |
| Préavis no 10/2024 | Relatif à l'entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'association intercommunale ARASMAC |
| Préavis no 11/2024 | Relatif à une demande de crédit de CHF 90'000.00 pour étude de faisabilité d'une boucle d'énergie sur Littoral Parc |

ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal fixe représente **16.35 ETP** et se compose de la manière suivante :

Greffe municipale et police des constructions (2.0)

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, collaboratrice adjointe

Sara Da Rocha Coelho, apprentie employée de commerce jusqu'au 14 août 2024, son contrat a été prolongé jusqu'au printemps 2025.

Mariana Teixeira Neves, apprentie employée de commerce dès le 1^{er} août 2024.

Bourse communale (1.2 ETP)

Ingrid Ciampi, boursière
Letizia Morand, collaboratrice administrative + police des constructions

Contrôle des habitants (1.35)

Maryline Delacour Meneghin, préposée
Monica Rodriguez, collaboratrice administrative.

Voirie et services des eaux (3.0 ETP)

Laurent Aubert, chef de voirie
Jean-François Fracheboud, aide voirie
Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie.

Bâtiments (5.35 ETP)

Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente, église, salle multifonction
David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif
Shadet Shahini, collèges les Communaux
Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole
Lucinda von Muralt, salle multifonctions
Auxiliaire CDD

Bibliothèque-Médiathèque (0.65 ETP)

Alicia Monti, payé par l'Etat
Laurence Jobin, payé par l'Etat
Gillian Blackall Meehan, ludothécaire

Centre des jeunes (2.8 ETP)

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre
Sophie Camillo, animatrice, jusqu'au 30 novembre 2024
Claire Demierre, animatrice
1 Civiliste

Personnel auxiliaire :

Diverses personnes sont occupées dans des services divers à titre de personnel auxiliaire.

FINANCES

Voir commentaires des comptes.

URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2024 :

- 04 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 04 permis de construire ont été délivrés
- 20 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés
- 22 autorisations d'installations solaires ont été délivrées sur simple annonce

PACom, nous sommes en attente d'une séance de coordination à la suite de l'examen préliminaire. Une première séance a eu lieu en octobre 2024.

Révision partielle du Plan de quartier Etoy Sud, parcelles 656 et 657 (futur EMS)

Un bureau d'étude a préparé le projet d'intention et la soumis au canton. L'objectif est d'avoir un retour de l'examen préliminaire valant examen préalable et coordination (selon besoin) pour le 1^{er} semestre de cette année, l'enquête publique étant la prochaine étape.

Littoral Parc

La révision du secteur « S » (sud de la rte suisse partie non construite) du PAC Littoral parc (plan d'affectation cantonal) a fait l'objet d'une enquête publique cantonale. Cette enquête a fait l'objet de 4 oppositions, une n'était pas motivée et a été levée. 3 autres ont fait l'objet de séances de conciliation, menée par la DGTL en collaboration avec votre municipalité.

Ces séances ont été bénéfiques et les oppositions ont été retirées.

Actuellement et à la suite du revirement tardif d'un propriétaire pour intégrer la zone constructive "S" au PAC Littoral parc, une convention est en cours de circulation auprès des propriétaires des parcelles au sud de la rte Cantonale.

L'Etat de Vaud représenté par DGTL et la DGMR ainsi que la commune d'Etoy exigent la réalisation d'une contre-allée à sens unique pour tous véhicules desservant les parcelles n° 655, 659, 660 et 663. Cette contre-allée, devrait aboutir sur la contre-allée existante sise sur la parcelle n° 663. En cas de refus de la parcelle 663, la contre-allée sera à double sens avec une entrée et sortie au giratoire de Noyer Girod-Rte suisse.

FONDS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce fonds de développement durable a été créé conformément au préavis 2019-06. En 2024, il a été alimenté essentiellement par les recettes de l'indemnité communale pour l'usage du sol d'un montant de 0,7 cts par kWh qui est prélevée par la SEFA et reversée à la Commune. En plus, la ristourne de Texaid et la rétrocession CO2 de l'AVS avaient également été attribuées à ce fond.

Durant cette quatrième année de fonctionnement, une subvention ou une promesse de subventionnement (réalisation en cours) étaient alloués pour les demandes suivantes :

- 17 vélos électriques
- 110 chèques Railcheck (CFF)
- Bilans énergétiques et rénovations énergétiques de bâtiments :
 - 13 subventions ont été payées (projets terminés)
 - 9 demandes de subventions ont été acceptées (réalisation en cours)

De manière générale, les demandes pour des rénovations énergétiques sont restées stables. En revanche, les Railcheck CFF de CHF 100.– envoyé par le contrôle des habitants aux résidents d'Etoy nés dans une année concernée (6 ans, 16 ans, 18 ans, 25 ans, AVS) ont eu un succès croissant. Ces bons sont un moyen de paiement à un guichet CFF à faire valoir sur un abonnement ½ tarif ou de parcours ou un AG Night.



MOBILITE – VOITURES MOBILITY

L'an passé, Mobility Société Coopérative a vu sa clientèle progresser de 8'000 personnes supplémentaires pour atteindre un total de 285'000 utilisateurs. Ces derniers disposent de 3'050 (+30) véhicules de car sharing, dont 627 voitures électriques, répartis sur 1'600 emplacements dans toute la Suisse.

La Commune d'Etoy s'est engagée par contrat d'une durée de 4 ans pour 2 voitures Mobility.

	Statistiques d'utilisation des voitures Mobility											
	2021			2022			2023			2024		
	Total 2 voitures			Total 2 voitures			Total 2 voitures			Total 2 voitures		
	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km
Janvier				34	139.0	1 411	35	379.0	1 773	25	109.5	843
Février				39	179.5	987	25	166.5	786	18	100.5	597
Mars				38	263.5	1 374	34	364.0	1 886	20	74.0	371
Avril				25	112.0	903	30	263.0	1 173	24	215.5	882
Mai				29	140.5	782	18	189.5	1 009	28	114.0	856
Juin				40	237.0	1 545	30	199.5	824	18	86.5	571
Juillet				23	99.0	413	21	100.0	835	11	90.0	978
Août	10	63.5	266	18	108.0	464	33	131.0	830	15	122.5	945
Septembre	11	61.5	399	28	164.5	853	29	146.0	1 419	20	111.5	866
Octobre	28	103.5	729	23	111.5	679	25	114.0	661	14	59.5	863
Novembre	22	92.5	987	41	251.0	1 897	35	220.5	1 890	16	102.5	1 079
Décembre	23	115.5	792	38	290.5	1 416	22	107.0	973	28	200.5	2 025
Par année	94	436.5	3 173	376	2 096.0	12 724	337	2 380.0	14 059	237	1 386.5	10 876
Par jour	0.7	3.1	22.3	1.0	5.7	34.9	0.9	6.5	38.5	0.6	3.8	29.8
Progression jour				55.6%	86.8%	56.0%	-10.4%	13.5%	10.5%	-29.7%	-41.7%	-22.6%
Par mois	18.8	87.3	634.6	31.3	174.7	1 060.3	28.1	198.3	1 171.6	19.8	115.5	906.3
Progression mois				66.7%	100.1%	67.1%	-10.4%	13.5%	10.5%	-29.7%	-41.7%	-22.6%
Coûts :												
Location	12 510			30 856			30 856			30 971		
Ristourne	-2 562			-10 735			-11 329			-8 564		
Propre usage	-233			-300			-423			-565		
Coût effectif [CHF]	9 715			19 821			19 104			21 842		
Coût effectif [%]	78%			64%			62%			71%		

SERVICE DES EAUX

L'année 2024 était une année pluvieuse, contrairement aux 2 années précédentes qui avaient subi de longues canicules. Ainsi, la production globale d'eau potable de 832'529 m3 correspond aux années similaires de 2016 et 2021.

Nous pouvons donc estimer que la consommation d'eau augmente de 30% (environ 250'000 m3) pour l'arrosage pendant les années dites sèches. Certes, le 70% de cette augmentation concerne l'irrigation professionnelle, mais le solde d'environ 70'000 m3 concerne l'arrosage des jardins situés dans le périmètre de distribution des Communes d'Etoy et de Buchillon.

Consommations													
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Etoy - Buchillon	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Non facturé (*)	Vidanges et fuites connues	Pertes et utilisations non facturées	
2010	[m3]	908 440	169 224	249 689	42 574	446 953	68 849	1 336	290 570	10 071	3 400	72 727	8.01%
2011	[m3]	869 194	137 511	246 718	42 574	442 391	85 241	1 336	290 570	10 071	3 400	51 773	5.96%
2012	[m3]	713 787	43 743	257 367	23 099	389 578	88 572	1 642	259 593	7 735	450	31 586	4.43%
2013	[m3]	754 991	71 908	257 984	24 878	400 221	87 211	9 544	254 694	8 332	450	39 990	5.30%
2014	[m3]	759 192	74 994	263 247	26 017	394 934	84 118	8 771	252 000	8 793	1 090	40 162	5.29%
2015	[m3]	1 049 045	223 045	270 356	27 965	527 679	113 922	4 016	303 925	25 486	1 850	78 480	7.48%
2016	[m3]	815 154	67 975	268 019	25 690	453 470	96 707	622	299 240	10 449	2 815	43 637	5.35%
2017	[m3]	940 227	137 668	311 859	26 476	464 224	103 433	1 910	324 360	14 307	2 076	18 138	1.93%
2018	[m3]	987 755	156 122	314 024	20 346	497 263	122 854	1 066	331 359	15 578	6 039	20 367	2.06%
2019	[m3]	891 581	111 781	291 116	20 949	467 735	108 958	6 356	275 003	38 203	1 168	38 047	4.27%
2020	[m3]	1 003 804	149 822	283 698	21 400	548 884	111 679	3 091	307 558	16 136	301	110 119	10.97%
2021	[m3]	771 790	74 437	167 866	22 092	507 395	89 284	5 593	255 340	11 993	8 366	136 819	17.73%
2022	[m3]	1 082 342	274 082	252 045	23 118	533 097	112 884	8 214	313 349	49 443	4 500	44 707	4.13%
2023	[m3]	1 099 420	275 439	249 382	24 224	550 375	165 522	2 106	301 555	17 167	173	63 852	5.81%
01.2024	[m3]	53 951	0	18 193	0	35 758	16 281						
02.2024	[m3]	62 740	1 014	20 169	668	40 889	19 054						
03.2024	[m3]	71 996	339	25 041	760	45 856	21 110						
04.2024	[m3]	58 935	1 023	20 793	1 716	35 403	8 941						
05.2024	[m3]	58 000	0	20 000	3 594	34 406	0						
06.2024	[m3]	65 878	2 586	23 085	3 145	37 062	12 529						
07.2024	[m3]	110 004	26 765	25 645	3 931	53 663	12 428						
08.2024	[m3]	135 400	57 459	21 075	3 145	53 721	15 155						
09.2024	[m3]	63 035	6 596	17 634	3 257	35 548	8 008						
10.2024	[m3]	52 306	196	17 144	3 482	31 484	6 309						
11.2024	[m3]	51 551	2 377	18 112	84	30 978	5 527	930	266 314	48 308	1 379		
12.2024	[m3]	48 733	14	16 265	0	32 454	4 872						
2024	[m3]	832 529	98 369	243 156	23 783	467 221	130 214	930	266 314	48 308	1 379	20 076	2.41%

L'estimation de 2,4% de pertes dans le réseau de distribution communal est très réjouissante car elle est inférieure à la tolérance de 5% des compteurs d'eau neufs.

Pour information, nos compteurs fonctionnent avec une micro-turbine qui en vieillissant tourne moins bien et relèvent moins de litres que consommés. Selon les fournisseurs, il est conseillé de remplacer les compteurs tous les 15 ans pour rester dans la tolérance d'une erreur de comptage inférieure à 5%. Avec l'estimation de nos pertes de ces 3 dernières années, nous ne sommes plus trop pressés de remplacer les quelques 400 compteurs qui ont une vingtaine d'années.

Selon la SSIGE (association professionnelle des distributeurs de gaz, d'eau et de chaleur à distance), un réseau de distribution d'eau potable est de bonne qualité avec moins de 15% de pertes !

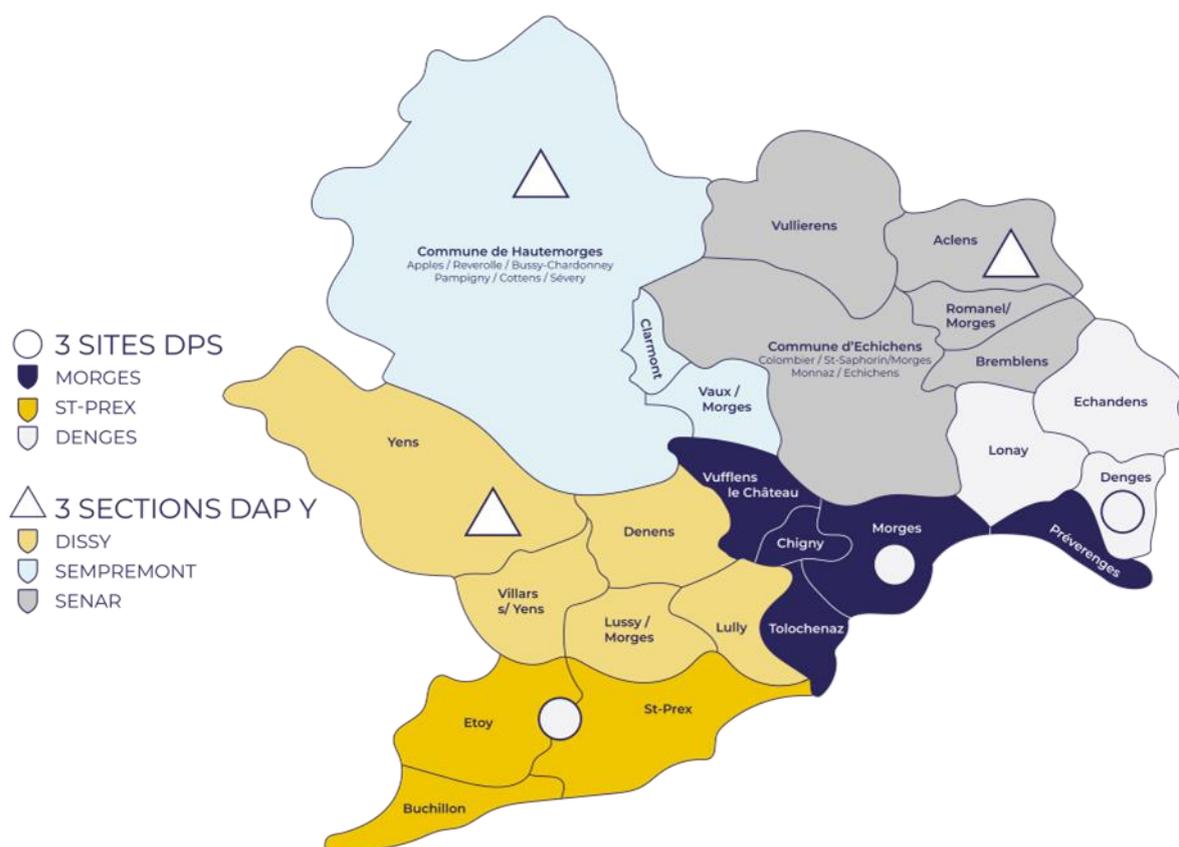
ASSAINISSEMENT DES EAUX

Des panneaux photovoltaïques ont été mis en service début 2024 sur la STEP intercommunale de St-Prex pour réduire la consommation électrique prélevée sur le réseau de Romande Energie. Cet investissement de 360'000.- a été amorti à raison de 50% dans les comptes 2024.

Le coût d'achat d'énergie électrique est ainsi passé de 226'000.- en 2023 à 137'000.- en lien avec une baisse de 30% du tarif électrique et d'une autoconsommation améliorée.

SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)

Extrait du rapport du SISMorget



Le Comité de Direction s'est réuni pour 10 séances ordinaires et a participé à 3 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été modifiée et nous avons accueilli Monsieur Xavier Dutruit, Municipal à Echandens, pour l'OI Denges en mai 2024. J'en profite pour remercier Monsieur Christian Franco (membre sortant), qui a fortement aidé notre Quartier-Maître afin de reprendre toute la gestion financière de notre SDIS.

Durant l'année 2024, une délégation du CODIR et de la Municipalité de Morges s'est rencontrée à plusieurs reprises afin de continuer à travailler sur le dossier de la nouvelle caserne de l'Ol Morges. Pour avancer sur ce nouveau projet, nous étions dans l'attente d'un plafond d'endettement de CHF 15'000'000.-.

Un gros travail a été effectué durant cette année pour que tous les Conseils Communaux/Généraux puissent présenter et accepter le préavis sur les modifications des statuts. En effet, afin que nous puissions avoir un plafond d'endettement, il fallait l'accord de toutes les Communes, ce qui a été fait à mi-décembre 2024.

En fin d'année, nous avons reçu la lettre de démission, pour fin avril 2025, de notre commandant Thierry Charrey qui a l'opportunité de prendre la responsabilité de la formation cantonale à l'ECA. Nous avons entrepris les démarches pour pouvoir le remplacer dans les meilleurs délais. Nous nous sommes fixés comme objectif de pouvoir choisir notre nouveau commandant au mois de janvier 2025. Je tiens déjà à remercier notre commandant sortant pour tout le travail à la bonne marche opérationnelle de notre association.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis : Sur les comptes 2023, sur le budget 2025 et sur les modifications des statuts du SDIS Morget.

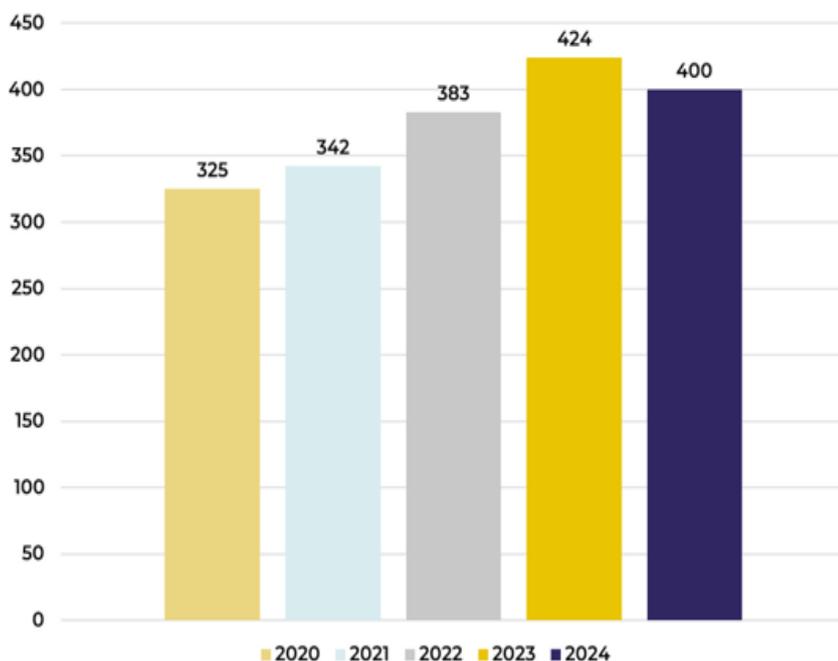
De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Les membres du CODIR se sont réparti tous les derniers exercices de fin d'année afin de procéder à la remise des nouvelles nominations.

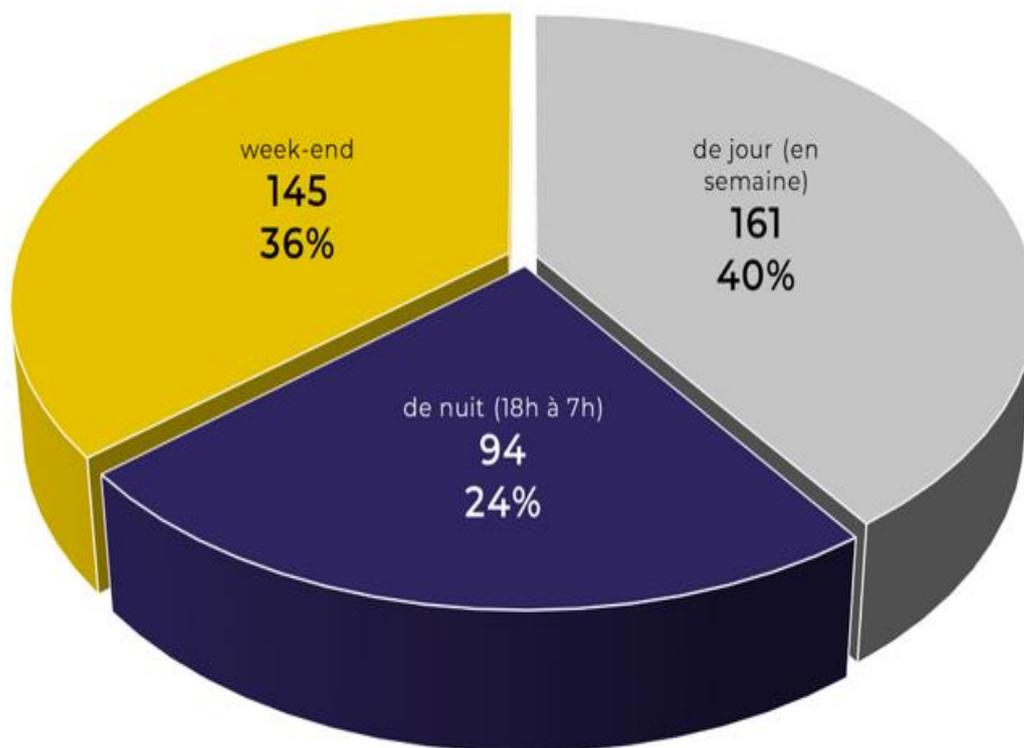
Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2023 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre Quartier-Maître, Monsieur Nicolas Houlmann pour sa bonne collaboration et son excellent travail. Le CODIR remercie sincèrement les permanents, l'État-Major et l'ensemble des intervenants pour leur engagement au bon fonctionnement du SIS Morget tout au long de l'année. Nous adressons également notre reconnaissance à ceux qui mettent fin à leur activité de sapeur-pompier.

Interventions SIS Morget et comparatifs

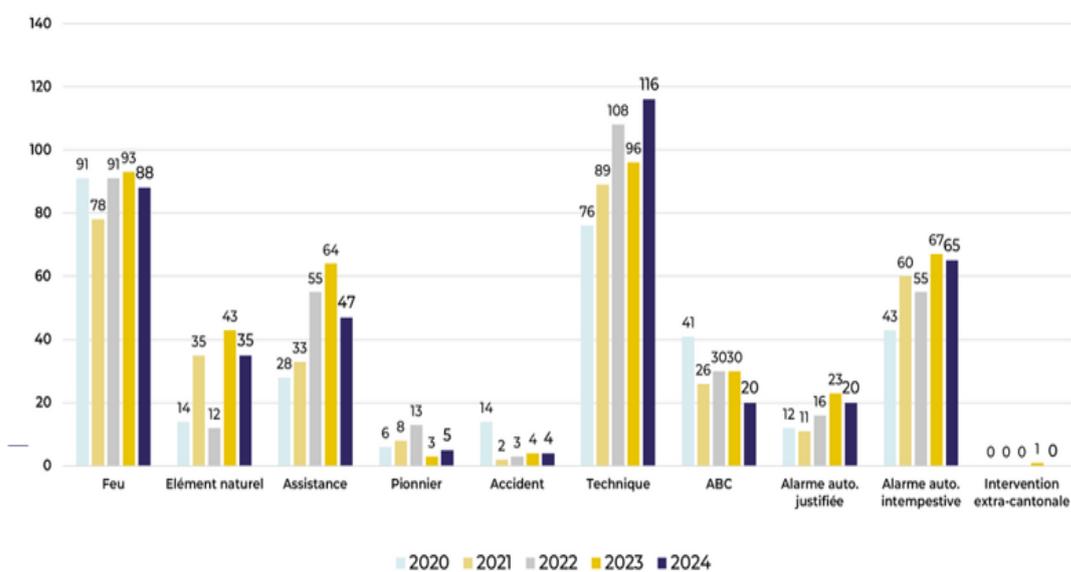
 → 88	 → 116
Feux	Techniques
 → 35	 → 20
Éléments naturels	ABC
 → 47	 → 20
Assistances	Alarmes auto. <u>justifiées</u>
 → 9	 → 65
Accidents/Pionniers	Alarmes auto. <u>intempestives</u>

Total : 400





■ de jour (en semaine) ■ de nuit (18h à 7h) ■ week-end



Evolution des effectifs OI St-Prex

OI Saint-Prex DPS catégorie B



PROTECTION CIVILE (PCi)

Extrait du rapport

La Protection civile est un pilier discret, mais essentiel de la sécurité et du bien-être de notre communauté. En 2024, nous avons répondu présents face à des conditions éprouvantes, assuré des formations exigeantes et renforcé nos compétences pour des interventions toujours plus efficaces.

Grand Froid

Le début d'année 2024 a immédiatement basculé l'état de l'ORPC en mode opérationnel. Le lundi 8 janvier à 1630, la Municipalité de la ville de Morges et le Centre de cohésion sociale de cette même commune ont sollicité notre engagement en situation d'urgence. Etant donné les températures allant jusqu'à -4° et la suroccupation des foyers d'accueil de l'Armée du Salut, il a été décidé d'ouvrir une construction de Protection civile pour faire face au grand froid

Rapport de Bataillon

Le rapport de Bataillon de notre ORPC s'est déroulé le 31 janvier sur la commune de Hautemorges, à la salle polyvalente d'Apples. Nous avons procédé à 24 promotions et 3 libérations d'officiers d'Etat-Major.

Cours CP 1 FIR et sirènes

Nous avons planifié le cours de la compagnie 1 sur la semaine du traditionnel test des sirènes ayant lieu le premier mercredi du mois de février afin de l'engager pour le test des 69 sirènes du District. Durant l'essai, seule l'une d'entre elles n'a pas émis de son. Le taux de couverture à l'échelon cantonal a été de 97.9 %.

Campagne CPA 1

Du 22 au 26 avril s'est déroulée la campagne des contrôles périodiques des abris privés. Avec 30 astreintes par jour, nous avons effectué 166 contrôles dans la commune de St-Prex.

Cours PBC

Lundi 24 juin a commencé le cours des spécialistes de la protection des biens culturels en collaboration avec l'ORPC District Nyon. Lors de l'entrée en service, le Commandant a rappelé que, durant la semaine, si une intervention survenait, l'effectif de 29 personnes pouvait être engagé comme premiers intervenants. Le lendemain vers 1930, la Syndique de Hautemorges sollicitait notre intervention, car les archives communales, situées sur la commune d'Apples, étaient inondées suite à de violentes précipitations.



L'officier de piquet a déclenché une alarme afin de faire entrer en service les spécialistes précités ainsi que des membres de la FIR.

Une heure plus tard, c'est une deuxième intervention qui nous a été attribuée pour appuyer les pompiers en ville de Morges car la rivière du même nom avait débordé et de multiples sites étaient inondés au centre-ville. Le

SDIS s'est vu attribuer plus de 200 interventions. Nous avons appuyé les pompiers en posant plusieurs tonnes de sacs de sable à la main afin de limiter au mieux les dégâts.

Plus tard dans la nuit, nous avons également cuisiné pour nourrir plus de 100 intervenants. Au total, ce sont 29 miliciens et 4 professionnels qui ont été engagés de 1930 jusqu'à 0500 du matin pour remplir toutes ces missions. Le samedi 29 juin, une nouvelle mobilisation de nos forces a été requise par la cellule de crise de la ville de Morges. Avec 15 astreints, nous avons disposé 120 sacs de sable au centre-ville afin de renforcer le dispositif mis en place pour une tempête annoncée durant la nuit de samedi à dimanche. Finalement, cette fois, la météo a été plus clémente que les prévisions et aucun dégât supplémentaire n'a été répertorié.



Journée sécurité public

Le samedi 24 août s'est déroulé la journée de la sécurité publique aux alentours du Château de Morges. Plus de 20 partenaires de la protection de la population ont présenté leurs organisations, leurs missions et leurs différents moyens d'intervention pour protéger la population du canton de Vaud. Notre bataillon a été représenté par 90 astreints répartis sur 15 stands et missions opérationnelles réelles. Toutes nos filières étaient représentées. Les pionniers ont présenté leurs moyens lourds ainsi que le matériel pour le bûcheronnage. L'assistance a expliqué toute la chaîne de prise en charge de personnes en quête de protection ainsi que les spécificités de la protection des biens culturels. Les aides à la conduite ont mis en place un PCE (poste de conduite d'engagement) et effectué des patrouilles avec le véhicule GAM (groupe d'alarme mobile à la population)

Tour de Romandie

Le dimanche 8 septembre, une étape du Tour de Romandie féminin s'est déroulée dans la ville de Morges avec un départ et une arrivée intra-muros. Nous avons reçu la mission de compléter le dispositif de la Police Région Morges avec 35 astreints afin de sécuriser le parcours des cyclistes. Cet engagement d'ampleur était une opportunité de collaborer avec les partenaires sécuritaires de la région et permettre à nos cadres d'appliquer les principes de conduite d'hommes sur le terrain.

PRU

Du 28 au 31 octobre, nous avons engagé 3 équipes d'astreints afin de procéder à la dernière livraison logistique en lien avec le concept des points de rencontre d'urgence (PRU). Nos astreints ont visité les 39 communes du District qui détiennent des PRU. Lors de cette rencontre, les radios provisoires qui avaient été distribuées dans l'urgence ont été remplacées par du matériel neuf et configuré pour simplifier leur utilisation.

Accident grave sur l'A1

Le samedi 7 décembre 2024, en début de soirée, un accident mortel impliquant deux véhicules s'est produit sur l'autoroute A1, entre Ecublens et Morges-Est, en direction de Genève. Cet événement tragique, a nécessité une mobilisation importante des services d'urgence. Etant donné que l'autoroute a été fermée jusqu'à 3 heures du matin, pour des mesures d'enquête, notre ORPC et celle de l'Ouest lausannois ont été engagées dans le cadre du plan "DELESTA". Cette mission opérationnelle a pour but de gérer le trafic dévié sur les routes cantonales. L'engagement a été conduit par 2 professionnels qui ont ordonné aux 12 astreints entrés en caserne la mise en place des déviations et la fluidification du trafic.

Effectif

Effectif au 31.12.2024 : 388

Effectif au 01.01.2025 : 361



En tenant compte des nouvelles recrues intégrées, notre contingent au 01.01.2025 sera de 361 astreints répartis selon cette composition :

Officiers :	26
Sous-officiers :	32
Soldats :	303

POLICE

La gendarmerie cantonale nous communique le chiffre de 406 événements s'étant déroulés sur le territoire communal. (435 en 202). Il est important de souligner qu'un événement est officiellement reconnu dès qu'une communication est établie avec la Police, que ce soit par téléphone ou par une intervention sur place, qu'il s'agisse d'un animal de compagnie perdu ou d'un accident de la circulation.

La baisse des infractions au Code pénal est de - 26.4% nous passons de 208 cas en 2023 à 153 en 2024.

Il s'agit d'une baisse conséquente pour notre commune mais qui ne correspond pas à la tendance suisse et cantonale, le canton subissant une augmentation de 19.3%. Nous maintenons un contact régulier avec le poste de gendarmerie d'Aubonne, à qui nous signalons systématiquement tous les événements.

Commune Etoy		2023	2024	Evolution 2023-2024
Loi / Infractions (article), y c. tentatives				
Code pénal (CP)		208	153	-26.4%
Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)		10	12	20.0%
Homicides (Art. 111-113/116)		0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)		0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)		1	1	n.s.
Voies de fait (Art. 126)		8	8	n.s.
Mise en danger (Art. 129)		1	3	n.s.
Participation rixe / agression (Art. 133-134)		0	0	-
Total patrimoine (Art. 137-172)		148	110	-25.7%
Abus de confiance (Art. 138)		1	0	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)		77	59	-23.4%
dont vol à l'arrachée		2	0	n.s.
dont vol à la tire/astuce		10	7	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.		10	15	50.0%
dont vol par introduction clandestine		3	0	n.s.
dont vol par effraction		24	11	-54.2%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.		1	4	n.s.
Vol de véhicule (Art. CP 139)		7	10	n.s.
Brigandage (Art. 140)		1	0	n.s.
Domages à la propriété sans vol (Art. 144)		18	6	n.s.
Domages à la propriété lors de vol		25	14	-44.0%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)		9	8	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)		0	1	-
Recel (Art. 160)		0	0	-
Total liberté (Art. 180-186)		32	18	-43.8%
Menaces (Art. 180)		3	4	n.s.
Contrainte (Art. 181)		4	0	n.s.
Séquestration et enlèvement (Art. 183)		0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)		2	2	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)		23	12	-47.8%
Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)		3	3	n.s.
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)		0	1	-
Contrainte sexuelle (Art. 189)		0	0	-
Viol (Art. 190)		0	0	-
Total autres titres du code pénal		15	10	-33.3%
Incendie intentionnel (Art. 221)		2	1	n.s.
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)		1	0	n.s.
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)		0	1	-
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)		0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)		0	0	-
Loi sur la circulation routière (LCR)		2	1	n.s.
Loi sur les stupéfiants (LStup)		11	6	n.s.
Consommation (contravention)		6	5	n.s.
Possession (contravention)		4	1	n.s.
Total trafic, culture ou production		0	0	-

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.
 - = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

Source : OFS, Statistique policière de la criminalité

TRANSPORTS PUBLICS

Comme vous avez pu le constater une amélioration substantielle des possibilités d'utilisation des transports publics a été mise en place au changement d'horaire de décembre 2024.

L'augmentation des courses jusqu'au dimanche ainsi que l'ajout d'une nouvelle ligne 727, permettra à nos habitants et habitantes de bénéficier d'un meilleur service. Voir également les commentaires des comptes.

BATIMENTS

AUBERGE

L'étude de la transformation de l'auberge a débuté, l'Atelier Architecture Sarl coordonne les différents bureaux.

Le projet porte sur :

- la rénovation de la cuisine, des locaux et installations techniques dédiées
- la réhabilitation architecturale du restaurant, du bar et des chambres d'hôtel
- la création d'un accès PMR (1^{er} étage)
- la mise aux normes de la protection incendie
- l'amélioration de l'enveloppe thermique
- l'assainissement des techniques CVSE
- l'étude de variantes de production de chaleur

COLLEGE DES COMMUNAUX 1

La remise en service de la PAC a pu être effectuée suite à la modification de la batterie de distribution, augmentation des conduites primaires + échange du circulateur par un plus puissant.

SALLE POLYVALENTE

Des travaux sur la batterie de distribution de l'eau chaude sanitaire ont dû être effectués suite à une infection de légionellose. Tout ceci pour pouvoir désinfecter la production et la distribution de l'eau chaude sanitaire.

La scène a subi un entretien de sol (ponçage + peinture noire) pour une meilleure utilisation.

L'éclairage de la scène ainsi que de l'avant-scène a été remis à neuf avec la dernière technologie LED

Une nouvelle régie a également été mise en service.

Les luminaires fluorescents ou incandescents ont été remplacés ou modifiés dans l'ensemble du bâtiment par du LED (plus d'une centaine)

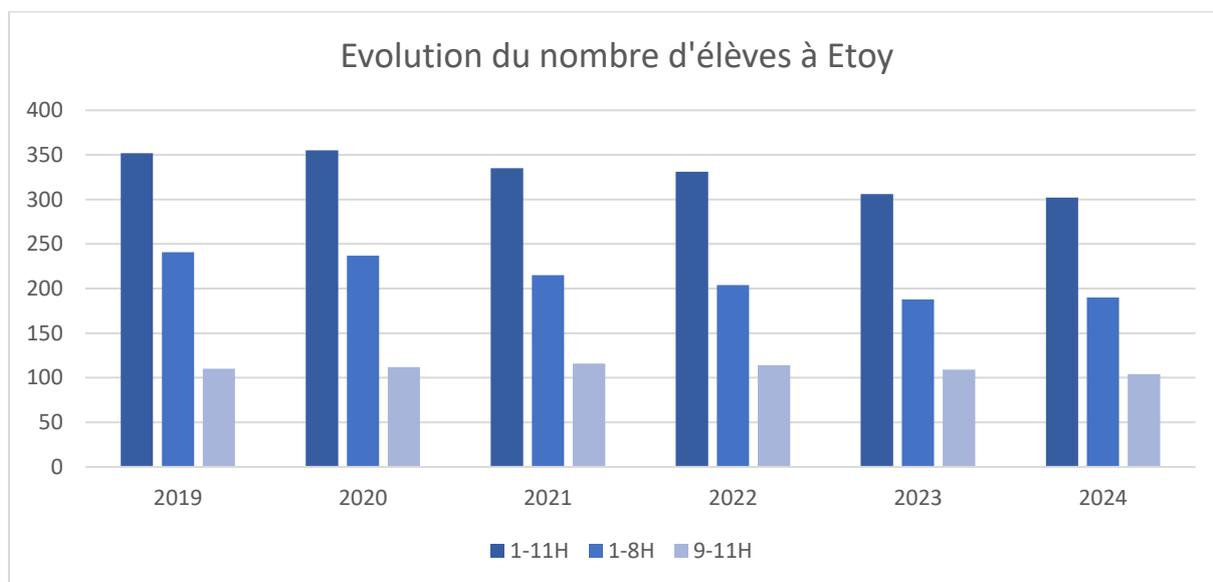
RCP Communaux 2024 (production d'électricité et consommation zone les Communaux)

Production totale	604 MWH
Injection réseau SEFA	395 MWH
Auto-consommation	209 MWH
Acheté à la SEFA haut tarif + bas tarif	319 MWH

Globalement, au niveau des bâtiments communaux, ce sont essentiellement des travaux d'entretien courant qui ont été effectués au cours de l'année 2024.

Pour les détails chiffrés, nous vous prions de vous référer à l'annexe << Comptes 2024 >> qui répertorie toutes les dépenses compte par compte.

ECOLES

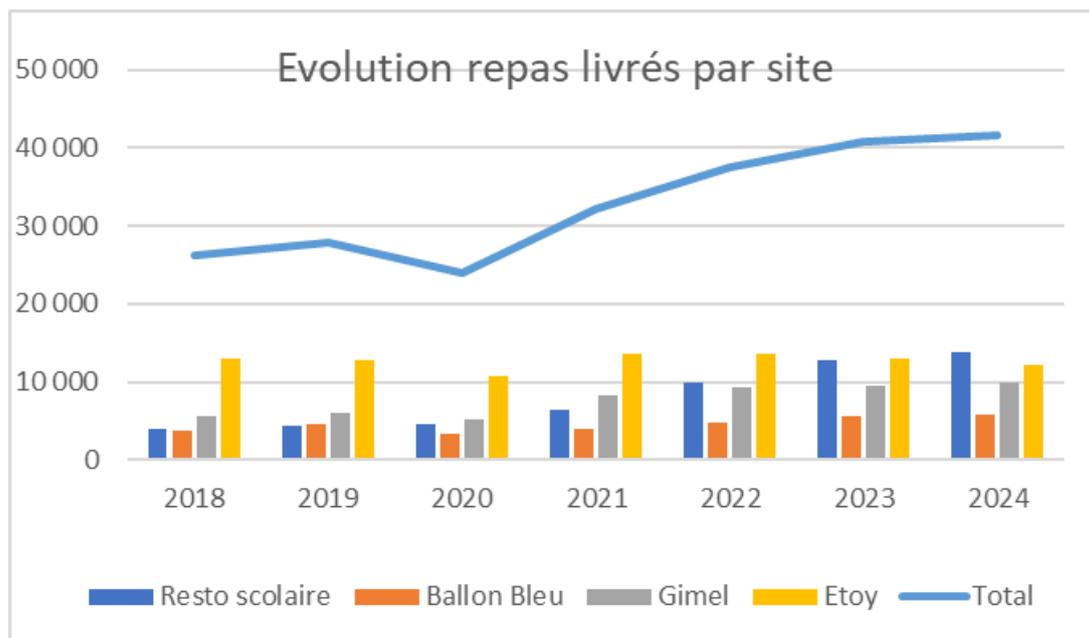


Le nombre d'élèves d'Etoy est relativement stable, avec néanmoins une légère diminution depuis plusieurs années. À la rentrée 2024, le nombre d'enfants d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11H s'élevait à 302 versus 306 à la rentrée 2023.

Au niveau de l'ASSAGIE, les comptes de 2024 se clôturent avec une charge pour les communes de CHF 8'531'182.30, soit une baisse de CHF 280'717.70 (-3.19 %) par rapport au budget 2024 et une hausse de CHF 289'708.20 (+3.52 %) par rapport aux comptes 2023. On peut donc considérer l'exercice 2024 comme sain, puisqu'il présente un coût pour les communes inférieur au budget, malgré une augmentation par rapport à l'exercice 2023, laquelle était prévue.

Pour l'ensemble des communes de l'ASSAGIE, comme c'est le cas pour Etoy, on relève également une légère diminution du nombre d'élèves (-20 élèves, soit -1.17 %). Le coût par élève s'établit à CHF 5'069, marquant une hausse de CHF 258 (+5.76 %) par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation était attendue en raison de l'amélioration des infrastructures scolaires (salle multifonction à Etoy et nouveau collège à Féchy).

ACCUEIL PARASCOLAIRE



Avec quelque 13'000 unités, le nombre de repas servis par la cantine scolaire d'Etoy a très légèrement diminué en 2024 par rapport à 2023. Un léger tassement qui s'explique d'une part par le fait que le nombre d'élèves fréquentant la cantine a atteint un plateau et d'autre part par le fait qu'un nombre croissant d'enfants optent pour l'option "pique-nique avec accompagnement" proposée depuis 3 ans.

2024 a été marqué par la réorganisation de l'accueil de midi, déplacé dans le nouveau restaurant scolaire. Il a fallu adapter le fonctionnement aux nouvelles exigences de ce bâtiment tout neuf.



Depuis la rentrée scolaire 2024, les élèves ont pu profiter de repas cuisinés sur place par une équipe sympathique et motivée du nouveau prestataire de la cantine d'Etoy, « Le Repas Quotidien », qui est certifié « EcoCook ». Une alimentation saine et riche en produits frais, régionaux et durables est proposée aux enfants par la cheffe Mélanie Philipona et son équipe. Au minimum un repas par semaine est végétarien.

En outre, l'équipe cantine a cette année encore pu bénéficier d'un budget « Animation » octroyé par l'ASSAGIE pour organiser différentes activités qui permettent d'égayer le quotidien des élèves au fil des mois. Une salle de gym est également à disposition des enfants pendant l'accueil de midi pour des jeux de balles et des activités sportives.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

Suite à la décision unanime des municipalités de quitter l'AJEMA et de rapatrier l'accueil des enfants préscolaires au sein de l'ASSAGIE, le comité de direction de l'ASSAGIE a amorcé les démarches nécessaires. Il a notamment invité chacune des communes membres à déposer un préavis de sortie auprès de son autorité délibérante. Parallèlement, le comité s'est attelé à la préparation du dossier pour la FAJE. Ce chantier se poursuit sur 2025.

MÉDIATHÈQUE

En 2024, la médiathèque a poursuivi l'organisation d'activités et d'ateliers variés qui permettent de faire de ce lieu un endroit vivant et convivial. Contes, ateliers bricolage, florales et culinaires, expositions thématiques et rencontres « Né pour lire » ont rythmé l'année de notre médiathèque. Le concept « Né pour lire » était notamment élargi par l'accueil de la crèche « La petite Maisonnée ».



En outre, la médiathèque a également reçu deux fois une équipe de Pro Senectute dans le cadre de permanences dont le but est de venir en aide aux plus de 70 ans pour toutes les questions liées au numérique. Enfin, en novembre, la ludothèque a accueilli l'escape game « En quête du réel : sur l'île du temps perdu » créé et aminé par l'équipe du Centre de prévention du jeu excessif basé au CHUV. 68 jeunes pirates ont participé à cet escape game sur la thématique des écrans.



La médiathèque a un compte instagram (mediatheque_eto) et une page facebook qui annoncent aussi bien les activités et évènements que les nouveautés et cups de cœurs de livres et jeux.

Un dynamisme qui porte ses fruits puisque aussi bien du côté de la bibliothèque que du côté de la ludothèque le nombre de prêts a encore augmenté en 2024 par rapport à 2023 de 7.2% et 15%, respectivement.

Le succès grandissant de notre médiathèque est le fruit du travail de longue haleine fourni par les équipes, professionnelles et bénévoles. Si ces hausses ne peuvent que nous réjouir, elles s'accompagnent d'une augmentation de la charge de travail. Ainsi, la ludothèque requiert de plus en plus souvent la présence de trois bénévoles pour une permanence. Pour faire face à cette demande croissante, les réflexions pour une réorganisation de l'organisation du prêt des livres et jeux à la médiathèque ont débutés en 2024 et se poursuivront en 2025. Comme première mesure, le taux de travail de la ludothécaire responsable a été augmenté de 0.2 ETP jusqu'à présent à 0.35 ETP à partir de janvier 2025



Le rapport d'activité complet de la médiathèque est joint à ce préavis.

CENTRE DES JEUNES

La fréquentation du Centre des jeunes (CDJ) est restée stable en 2024. Similaire aux années précédentes, les animatrices et animateurs ont accueilli entre 15 et 20 jeunes les lundis, mardis, mercredis et jeudis et environ 40 les vendredis.



Malgré le fait que l'équipe a souvent dû fonctionner en effectif réduit lors du premier semestre de 2024, le CDJ a offert une large gamme d'activités variées à son jeune public tout au long de l'année : accueil quotidien après l'école, mercredis sport, soirées et repas du vendredi, ateliers d'arts visuels, activités de cuisine, sorties spéciales des samedis, programmes vacances, camp d'été, fête des sorcières

et développement de l'offre en petits jobs via l'association Yourte 16-20.

2024 a aussi permis de mettre sur pied de nouveaux projets : un stand vide-garage au marché de Morges, le projet « Le CDJ fait son cinéma » au centre du village et des moments filles au CDJ.

Les liens désormais renforcés avec le travailleur social de proximité (TSP) pour couvrir les communes de l'ASSAGIE via un mandat octroyé à Espace Prévention La Côte par l'ASSAGIE ont permis de proposer quatre permanences sociales à Etoy. Ces stands Oasis avaient pour objectif, au travers de diverses activités ludiques, de visibiliser les fonctions et actions respectives du TSP et du CDJ, tout en favorisant la création de liens communautaires.



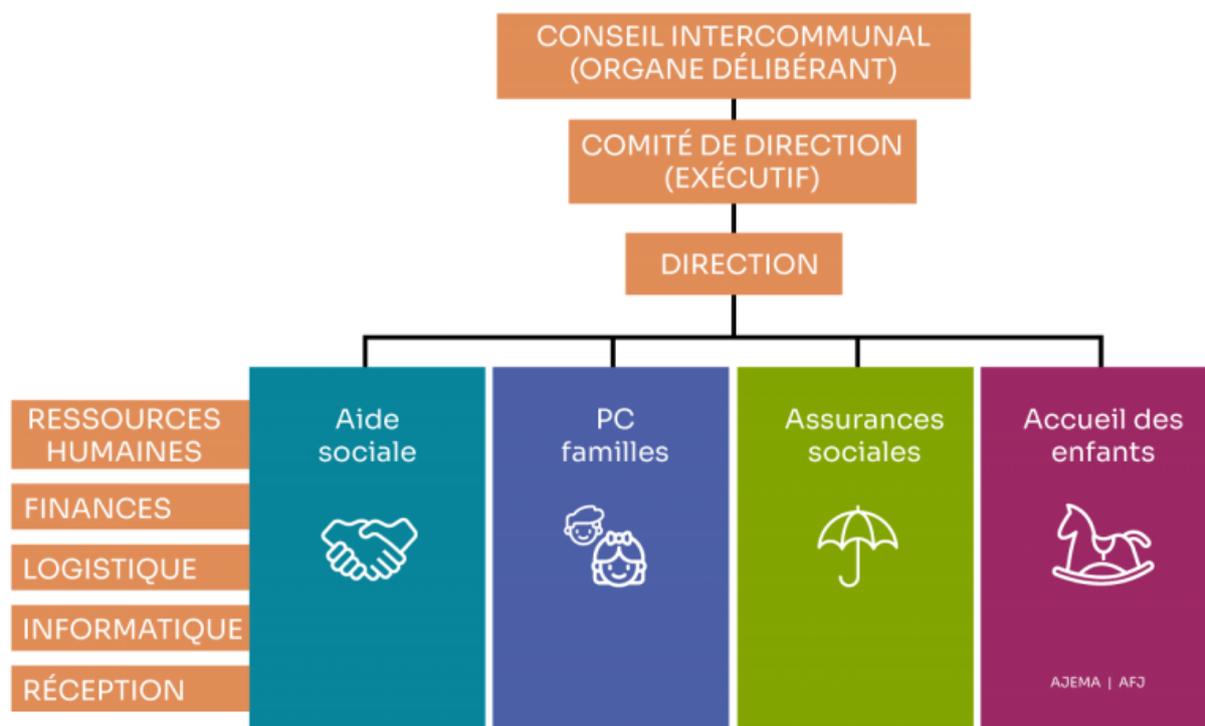
Jean-Philippe, Claire et les civilistes Leo (premier semestre) et Ludovic (deuxième semestre) se sont efforcés pour garder le bon fonctionnement du CDJ malgré l'effectif réduit des animateurs et peuvent être fier.e.s du travail accompli. L'engagement d'Alexandra, d'abord en tant que renfort et à partir de janvier 2025 avec un CDI, a permis à l'équipe d'animation de retrouver un fonctionnement serein.

Le rapport d'activité complet du Centre des jeunes est joint à ce préavis.

SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal et gérées au niveau régional, par le biais de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges–Aubonne–Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les prestations sociales puisse s'en saisir à travers les CSR (centres sociaux régionaux) en toute égalité de traitement.
- Veiller à la coordination de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.
- Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.



Les rapports de gestion complets de l'ARASMAC sont disponibles en ligne sur le site de l'ARASMAC. Celui de 2024 le sera à partir de mi-juin 2025.

NATURALISATIONS

En 2024, 5 dossiers (11 personnes) de naturalisations ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.

1 seul dossier a été refusé en 2024, car les conditions indispensables requises à l'octroi de la bourgeoisie n'étaient pas remplies.



En 2024, **23 nouvelles demandes de naturalisation** (39 personnes) nous ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) et sont toujours en cours de traitement soit au niveau communal soit au niveau cantonal.

Durant l'année 2024, 17 personnes se sont présentées à l'administration communale pour passer le test écrit de connaissances élémentaires. Tous les candidats ont réussi cette étape. 5 candidats passeront le test en 2025. Ce test comporte des sujets de géographie, d'histoire, de civisme et de la vie sociale au niveau communal, cantonal et fédéral. Les questions peuvent être consultées sur le site du Canton de Vaud, thème naturalisation, test de connaissance. Le test comporte 48 questions, et l'obtention de 70% des points est requis à la réussite de celui-ci.

17 autres personnes ont été dispensées de cette étape par le canton (en raison de leur jeune âge ou alors scolarité complète en Suisse).

POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2024, une population de **2'966 habitants** dont 2084 suisses et 882 étrangers (de 59 pays différents).

La population étrangère représente **29.73 %** des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est effectué que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

Mouvement de population : nous avons enregistré, en 2024 (ménages privés et collectifs) :

355 arrivées (178 Suisses et 177 étrangers) dont **18 naissances**.

288 départs (168 Suisses et 120 étrangers) dont **44 décès**.

Guichet : note guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10-12 personnes pour des demandes de carte d'identité, retraits de permis de séjour, annonces d'arrivées et de départs, changements d'adresses, renouvellements de permis de séjour, attestations d'établissement, certificats de vie, cartes journalières CFF, retrait de clés après location de salle, etc. Nous recevons, en moyenne, 20 téléphones par jour.

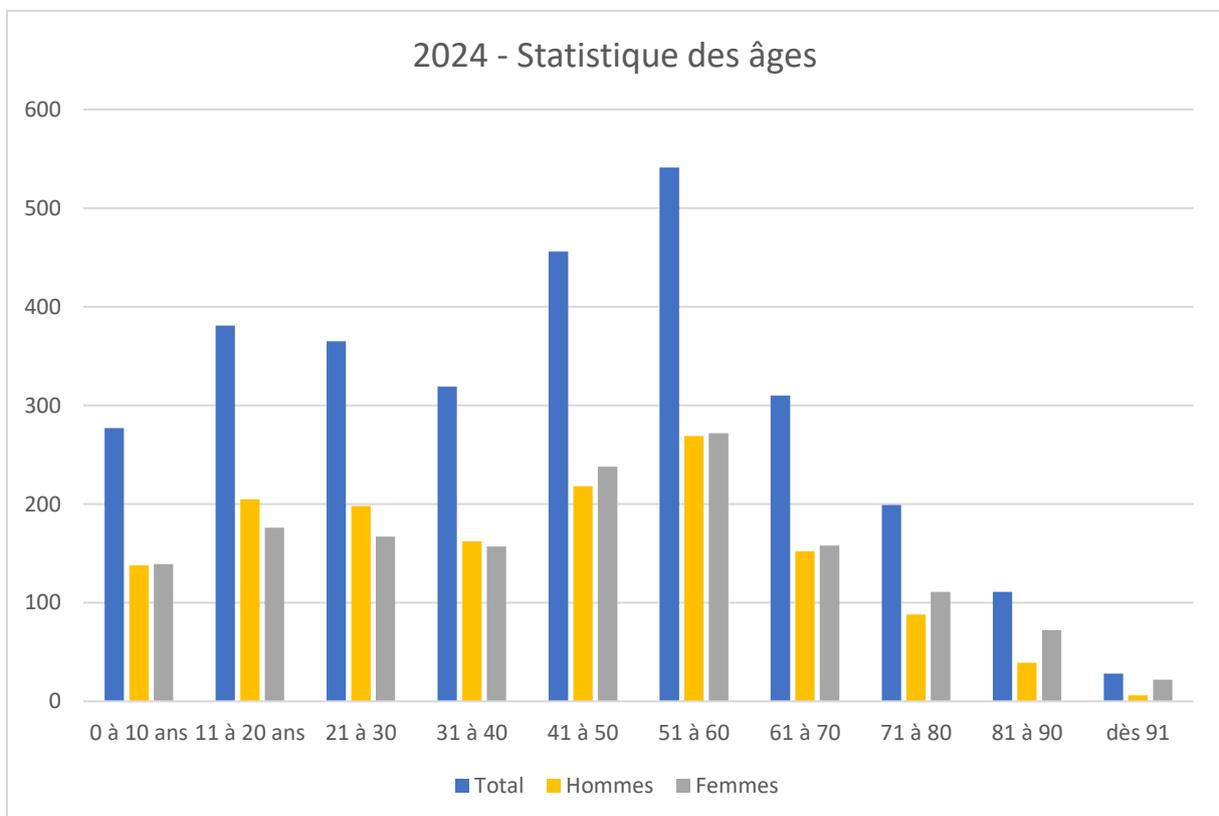
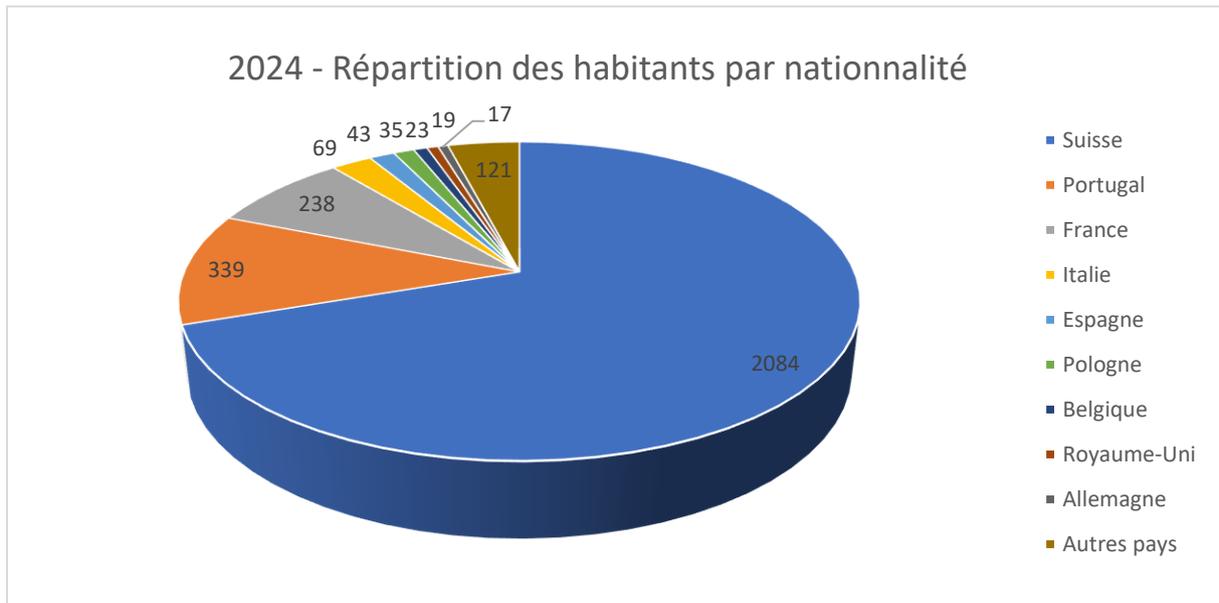
EMS et institution : la gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes en résidence principale ou secondaire.

A **la Résidence Le Pacific SA** se trouvent, au 31.12. 2024, **70 personnes** : 54 en résidence principale, 16 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2024 nous y avons enregistré 22 décès.

A **l'Institution de l'Espérance**, se trouvent, au 31.12.2024, **158 personnes** : 76 en résidence principale et 82 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2024 nous y avons enregistré 5 décès.

Commandement de payer : le nombre de commandements de payer pour l'année 2024 s'élève à 236 (année 2023 = **173**). Ce chiffre est en augmentation de 36 % par rapport à l'année dernière.

La distribution est longue et nécessite le déplacement d'un employé communal sur les lieux de domicile ou de travail de la personne. Il y a lieu de faire jusqu'à 3 passages chez le citoyen avant le retour de l'acte, notifiés ou non, à l'office des poursuites.



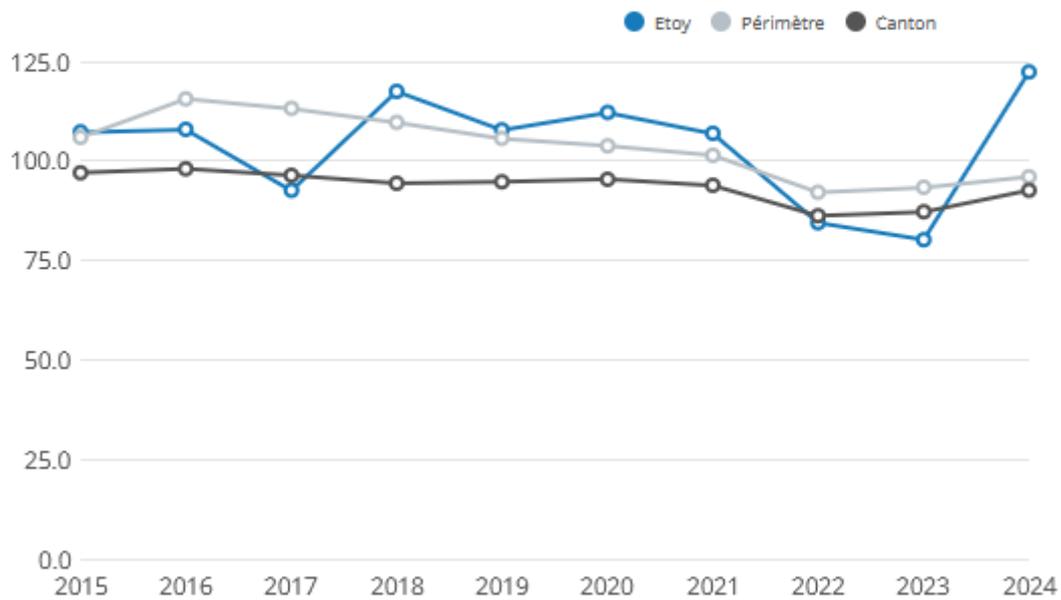
DECHETS

Les biodéchets ont eu une très forte augmentation par rapport à 2023, on peut l'expliquer par la croissance de la végétation, gazon, haies etc. qui a été amplifiée par une météo plus humide, une évacuation supplémentaire des déchets verts en déchetterie en fin d'année a aussi participé à cette augmentation.

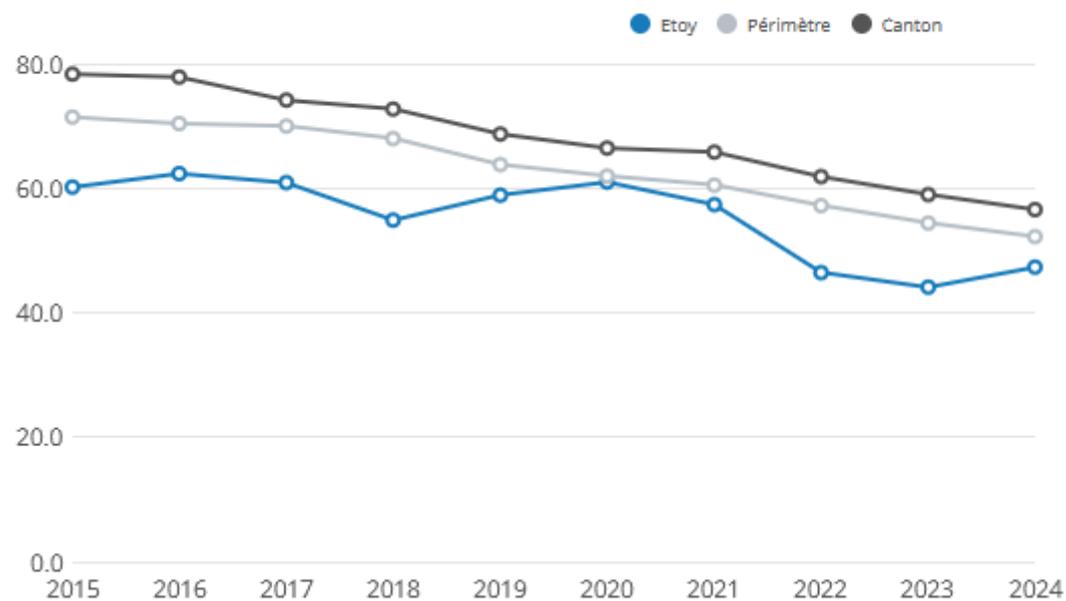
Année	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Population	2,966	2,920	2,938	2,918	2,909	2,933	2,905	2,908	2,906	2,932
Taux de collecte séparée	62.9 %	59.8 %	58.9 %	62.5 %	64.3 %	62.4 %	61.9 %	64.7 %	58.6 %	66.9 %
▼ Ordures ménagères [t]	330.21	321.15	323.66	325.48	300.09	311.37	326.04	330.14	330.34	339.79
Commune [kg/hab]	111.3	110.0	110.2	111.5	103.2	106.2	112.2	113.5	113.7	115.9
Périmètre [kg/hab]	109.3	107.9	108.8	112.0	110.5	107.0	109.4	107.9	109.6	116.0
Canton [kg/hab]	130.7	131.4	133.2	137.2	136.8	137.2	140.2	144.2	148.2	148.6
▼ Déchets encombrants [t]	64.84	58.43	59.07	62.96	75.58	51.99	49.41	53.73	47.63	45.27
Commune [kg/hab]	21.9	20.0	20.1	21.6	26.0	17.7	17.0	18.5	16.4	15.4
Périmètre [kg/hab]	20.0	19.3	18.5	19.8	20.3	19.8	20.8	19.0	20.5	18.2
Canton [kg/hab]	25.4	24.7	25.7	27.1	27.7	27.6	28.8	29.1	29.4	28.3
▼ Déchets communaux [t]	31.15	28.86	24.95	23.50	16.52	16.23	15.72	12.81	14.77	0.00
Commune [kg/hab]	10.5	9.9	8.5	8.1	5.7	5.5	5.4	4.4	5.1	0.0
▼ Biodéchets [t]	363.10	234.35	248.22	311.93	326.30	316.21	341.36	269.21	313.50	314.45
Commune [kg/hab]	122.4	80.3	84.5	106.9	112.2	107.8	117.5	92.6	107.9	107.2
Périmètre [kg/hab]	96.1	93.3	92.1	101.4	103.9	105.6	109.7	113.1	115.6	105.9
Canton [kg/hab]	92.6	87.2	86.2	93.8	95.4	94.8	94.4	96.4	98.0	97.0
▼ Bois usagé [t]	89.02	85.11	79.18	92.98	124.16	83.86	87.51	95.94	83.82	84.48
Commune [kg/hab]	30.0	29.1	27.0	31.9	42.7	28.6	30.1	33.0	28.8	28.8
Périmètre [kg/hab]	24.9	23.4	23.1	26.3	27.7	28.4	29.7	27.4	28.7	26.5
Canton [kg/hab]	24.6	24.3	23.0	26.1	27.3	28.3	28.0	27.3	28.5	26.4
▼ Papier, carton [t]	140.22	128.66	136.44	167.31	177.26	172.67	159.31	176.94	181.06	176.33
Commune [kg/hab]	47.3	44.1	46.4	57.3	60.9	58.9	54.8	60.8	62.3	60.1
Périmètre [kg/hab]	52.2	54.4	57.2	60.5	61.9	63.8	68.0	70.0	70.3	71.4
Canton [kg/hab]	56.6	59.0	61.8	65.8	66.4	68.7	72.7	74.1	77.8	78.3
▼ Métaux [t]	26.14	25.19	24.53	29.15	41.78	30.67	27.27	24.93	25.29	21.88
Commune [kg/hab]	8.8	8.6	8.3	10.0	14.4	10.5	9.4	8.6	8.7	7.5
Périmètre [kg/hab]	10.4	10.3	10.3	11.7	12.0	11.7	11.7	11.9	12.4	9.4
Canton [kg/hab]	11.8	11.8	11.9	13.1	13.6	13.3	13.6	13.8	14.2	13.0
▼ Verre [t]	117.89	127.67	147.07	141.79	160.19	138.47	135.67	129.71	135.74	137.53
Commune [kg/hab]	39.7	43.7	50.1	48.6	55.1	47.2	46.7	44.6	46.7	46.9
Périmètre [kg/hab]	35.5	37.4	39.5	41.9	43.4	40.4	41.1	40.7	42.0	42.1
Canton [kg/hab]	36.9	39.0	41.6	44.0	45.2	43.2	43.2	45.1	44.1	44.7
▼ PET [t]	10.57	10.19	12.60	12.32	13.44	10.21	10.66	0.00	11.47	12.26
Commune [kg/hab]	3.6	3.5	4.3	4.2	4.6	3.5	3.7	0.0	3.9	4.2
Périmètre [kg/hab]	2.0	2.1	2.2	2.1	2.1	2.2	2.4	2.4	2.4	2.5
Canton [kg/hab]	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.1	2.2	2.0	2.0	2.2
▼ Plastiques (Hors PET) [t]	3.54	4.28	4.46	5.26	4.66	3.97	1.21	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	1.2	1.5	1.5	1.8	1.6	1.4	0.4	0.0	0.0	0.0
▼ Déchets spéciaux [t]	3.75	3.49	2.32	3.63	4.86	2.70	3.86	0.00	3.87	4.23
Commune [kg/hab]	1.3	1.2	0.8	1.2	1.7	0.9	1.3	0.0	1.3	1.4
▼ Huiles [t]	1.99	1.56	1.89	1.69	2.23	1.64	2.68	2.40	1.77	2.31
Commune [kg/hab]	0.7	0.5	0.6	0.6	0.8	0.6	0.9	0.8	0.6	0.8

▼ Appareils électroménagers et électroniques [t]	4.25	5.55	5.87	6.00	8.06	7.59	0.00	5.68	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	1.4	1.9	2.0	2.1	2.8	2.6	0.0	2.0	0.0	0.0
▼ Textiles [t]	32.04	32.44	19.77	36.78	40.85	2.82	1.96	0.00	27.79	24.36
Commune [kg/hab]	10.8	11.1	6.7	12.6	14.0	1.0	0.7	0.0	9.6	8.3
▼ Déchets inertes [t]	71.88	62.40	93.87	96.74	126.19	101.40	99.26	0.35	175.51	0.00
Commune [kg/hab]	24.2	21.4	32.0	33.2	43.4	34.6	34.2	0.1	60.4	0.0
▼ Pneus [t]	0.82	0.32	0.61	0.70	0.39	1.05	0.89	0.60	0.27	0.00
Commune [kg/hab]	0.3	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0

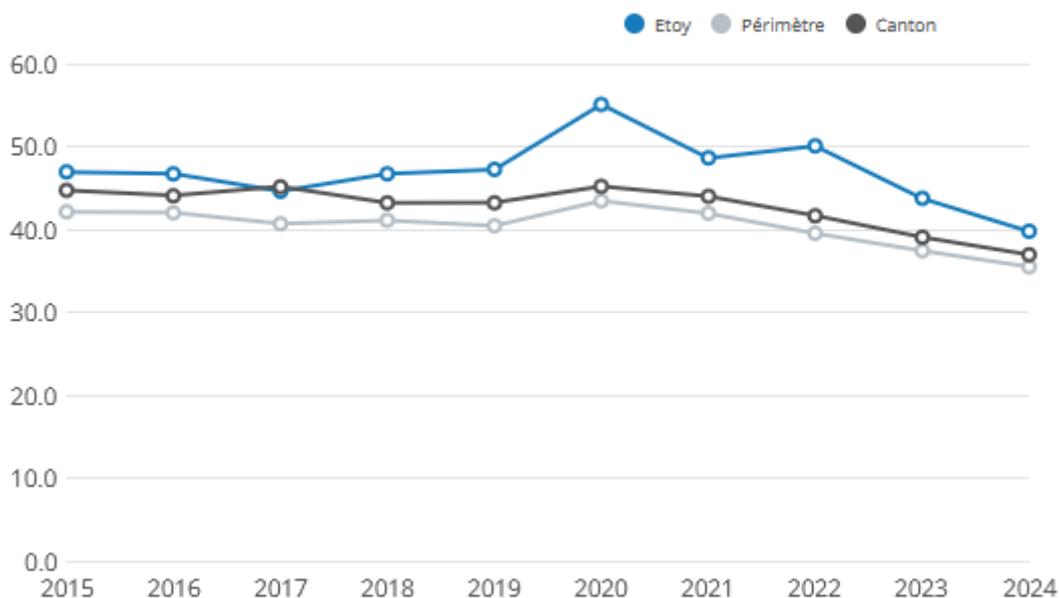
▼ Biodéchets : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]



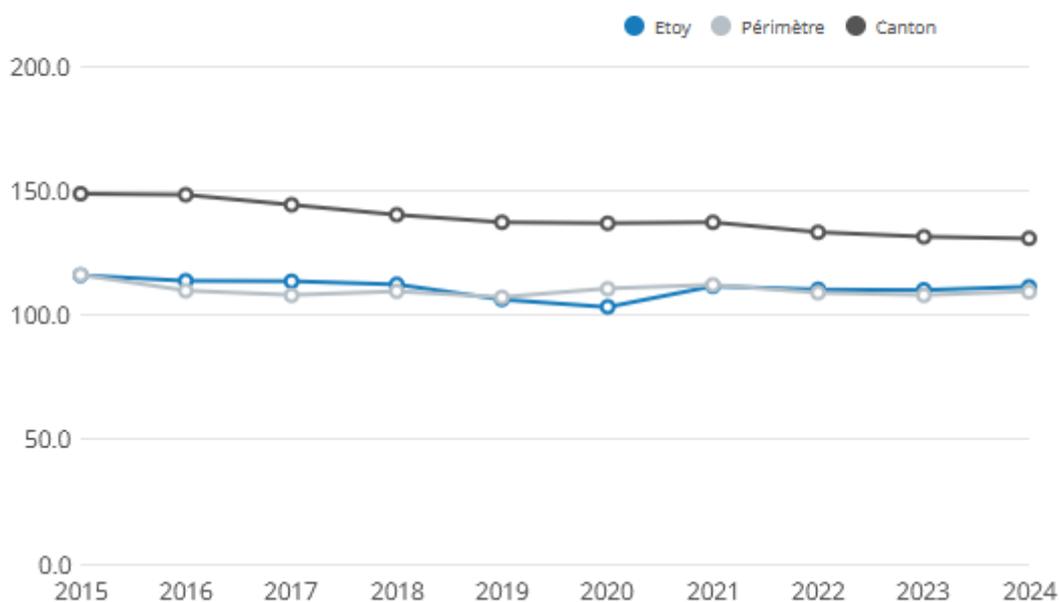
▼ Papier, carton : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]

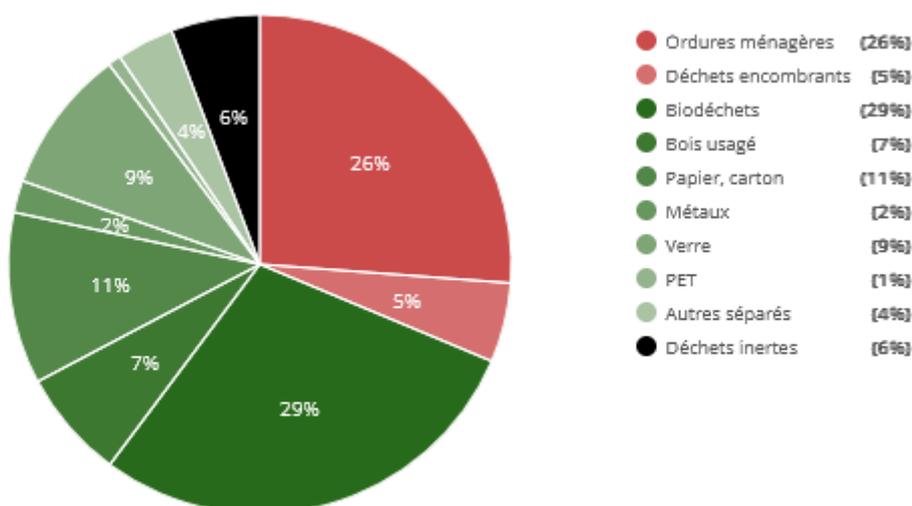


Verre : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]



Ordures ménagères : Evolution 2015 - 2024 [kg/hab]





Taux de collecte séparée : 62.9 %

Extrait du rapport Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être incinérées.

En 2024, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de 360.- CHF par tonne.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune a organisé le 23 mars 2024 un Coup de Balai. Une vingtaine de participants ont pu sillonner le territoire communal à la recherche de déchets sauvages.

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETUY

vu le préavis municipal No 04/2025 relatif à la gestion et aux comptes 2024, ouï le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- 1 d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2024 ainsi que le bilan tels que présentés,
- 2 d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
- 3 de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 26 mai 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Annexes :

- comptes 2024
- rapport d'activités de la médiathèque
- rapport d'activités du Centre des jeunes

J. M. Fernandez S. Ruchet